



VIGNETTE CLINIQUE N° 2

ILLUSTRATION D'UN ARRÊT DE TRAITEMENT PAR BENZODIAZEPINES

Vous revoyez en consultation votre patiente, Mme L., 85 ans, après une hospitalisation d'une dizaine de jours pour pneumopathie d'évolution favorable. Cette patiente a pour seul antécédent une hypertension artérielle traitée par 10 mg d'amlodipine (Amlor*).

Vous notez sur l'ordonnance de sortie un comprimé de Noctran* le soir qui en fait lui a été prescrit en raison de difficultés de sommeil lors de son séjour à l'hôpital liés à une voisine de chambre agitée.

Mme L. vous demande son renouvellement. Que faites vous ?

Il n'y a aucune justification à poursuivre ce traitement

- Absence d'indication d'un hypnotique.
- Risque iatrogénique particulièrement élevé du fait de la présence de 3 principes actifs dans ce médicament : 2 neuroleptiques (acépromazine et acéprométazine) et une benzodiazépine de demi vie longue supérieure à 20 heures (chlrorazépate dipotassique)

Les risques inhérents à ce traitement (effets anticholinergiques, dépendance, troubles de la vigilance, de la mémoire, chutes ...) ainsi que l'absence d'efficacité à moyen terme doivent être explicités à Mme L pour accompagner ce non renouvellement.

La demande de Mme L. peut être l'occasion de lui expliquer les modifications du sommeil liées au grand âge.